

# ECOCERT

## France SAS

**TRIBO TECHNOLOGIES**

A l'attention de M. DU MERAC

Lieu-dit Hinterwald

67250 HUNSPACH

L'Isle-Jourdain, le 10 mai 2004

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande et après examen des renseignements fournis, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la conclusion de l'évaluation de vos produits concernant leur utilisation en Agriculture Biologique.

Vous retrouverez l'ensemble de vos produits conformes sur notre site Internet [www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr), dans la rubrique « Produire Bio / Liste des intrants ».

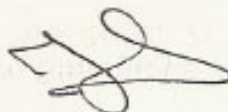
La mention que vous devez faire figurer sur étiquette et sur facture de vente pour vos produits utilisables en Agriculture Biologique est la suivante :

**« Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément  
au Règlement CEE n° 2092/91 modifié du 24 juin 1991 »**

Attention : conformément au contrat de vérification des intrants, aucune référence à Ecocert n'est possible sur les documents que vous diffusez.

Cependant, la parution de vos produits sur le site Internet d'ECOCERT constitue une garantie pour l'utilisateur en Agriculture Biologique ; ce dernier peut présenter à son organisme certificateur une page d'impression du site, qui sera considérée comme une garantie suffisante si elle est accompagnée de la garantie sur facture.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



**Isabelle LESTAGE**  
Service Intrants

P.J. : Conclusion de vérification

SAS au Capital de 1 226 200 € - BP 47 - 32600 L'ISLE-JOURDAIN

TVA Intracommunautaire n° FR 614 339 68 187 / 00016

Tél. 05 62 07 34 24 Fax 05 62 07 11 67

E.mail : [info@ecocert.fr](mailto:info@ecocert.fr)

CRÉDIT MULTIFI 02200 00021572240 95 - SIRET 433 968 187 00016 - APE 743 B

# ECOCERT

## France SAS

CONFIDENTIEL

### VERIFICATION DE CONFORMITE D'INTRANTS UTILISABLES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ce document n'est ni une attestation de contrôle ni un certificat. La vérification de conformité des produits a été effectuée par ECOCERT sur la base de documents fournis par le demandeur, qui est seul responsable de la conformité desdits produits à la législation en vigueur.

Demande n° : 04-1034

Demandeur : TRIBO TEC

---

**NOM du PRODUIT : MEGAGREEN**


---

**CATEGORIE** : Fertilisation**Réglementation** : Règlement (CEE) n° 2092/91 modifié.

Composition du produit (matières premières, adjuvants)	Conformité
Carbonate de calcium d'origine naturelle : calcite micronisée (roche sédimentaire calcaire)	OUI
<b>CONCLUSION</b>	<b>OUI*</b>

\*N.B. : Le produit et ses documents d'accompagnement doivent être conformes à la norme NF U 44-001 relative aux amendements minéraux basiques, ou avoir fait l'objet d'une homologation.

Fait à l'Isle -Jourdain, le 10/05/04

Valable jusqu'au 10/05/05\*



Isabelle LESTAGE  
Service Intrants

\* dans les conditions du contrat de vérification des intrants.

SAS au Capital de 1 226 200 € - BP 47 - 32600 L'ISLE-JOURDAIN

TVA Intracommunautaire n° FR 614 339 68 187 / 00016

Tél. 05 62 07 34 24 Fax 05 62 07 11 67

E.mail : info@ecocert.fr

CRÉDIT MUTUEL 02210 0202157240 95 - SIRET 433 968 187 00016 - APE 743 B